

0140070A  
ACADEMIE DE CAEN  
COLLEGE BORIS VIAN  
5 RUE LOUIS BLERIOT  
14270 MEZIDON VALLEE D AUGÉ  
Tel : 0231200645

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 14  
Année scolaire : 2018-2019  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Brigitte Caignaert

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris (EPI) , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Paris 4A: Voyage à destination de la classe de 4A, les 25 et 26 avril 2019.  
Autorisation pour le chef d'établissement de percevoir une participation des familles de 50€, de signer les contrats et conventions permettant l'organisation du voyage, et de percevoir les dons éventuels.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0